

# Premier effet humain du Brexit

Royaume-Uni Londres entend mettre fin aux avantages dont bénéficient les candidats européens à l'immigration.

Tristan de Bourbon  
Correspondant à Londres

Le quotidien britannique "The Guardian" a publié mercredi le rapport préliminaire secret et classifié "sensible" rédigé par le ministère de l'intérieur sur sa politique migratoire post-Brexit vis-à-vis des citoyens européens. Le document de 81 pages expose la volonté du gouvernement de "mettre fin à la liberté de mouvement dans sa forme actuelle" afin de "reprendre le contrôle" sur son immigration. Des expressions déjà utilisées par la Première ministre Theresa May depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2016. L'objectif des autorités est très clair : "Pour être considérée avantageuse pour le pays tout entier, l'immigration ne doit pas seulement bénéficier aux migrants eux-mêmes mais aussi aux résidents existants." Cela passe notamment par une préférence à l'embauche des "travailleurs résidents" et par l'encouragement de la formation des travailleurs britanniques par les entreprises.

Actuellement, les citoyens de l'Union européenne et de la zone économique européenne peuvent s'installer pour une durée indéterminée au Royaume-Uni sans avoir à demander de visa et sans avoir d'emploi. Ils peuvent faire venir leur conjoint non-membre de l'UE s'ils disposent d'un salaire supérieur à £18 600 (€20 312), accompagné de leur enfant non-citoyen de l'UE s'ils gagnent au moins £22 400.

## Changement en vue à partir de 2021

Ce ne sera bientôt plus le cas. Lors d'une phase de mise en application d'"au moins deux ans" après le Brexit, prévu pour la fin mars 2019, les Européens nouvellement arrivés seront autorisés à demeurer et à travailler dans le pays pendant plusieurs mois (la durée n'a pas été déterminée) sans avoir à remplir le moindre formulaire. Pour rester plus longtemps, ils devront déposer une demande au ministère de l'Intérieur. Les résidents déjà installés au Royaume-Uni ne seront pas concernés par les mesures présentées dans ce rapport : Theresa May a dévoilé le 26 juin la création d'un statut nouveau de "résident établi" à leur intention, qui leur permettra de continuer à vivre indéfiniment dans le pays. A la fin de cette phase transitoire, c'est-à-dire potentiellement à partir d'avril 2021, seuls les Européens disposant d'un contrat de travail payé au-delà d'un salaire plancher pourront obtenir un visa de résident. Il durera cinq ans pour les plus qualifiés et deux ans pour les autres. Les Européens ne seront autorisés à faire venir auprès d'eux que leur famille proche et "les partenaires durables", "alignant le système avec celui des citoyens non-membres de l'UE". Néanmoins, le rapport précise que "le futur régime migratoire pour les citoyens de l'UE ne sera pas nécessairement le même que celui qui existe déjà pour les citoyens non-Européens. Par exemple, nous pourrions opérer un arrangement préférentiel qui ferait partie d'un accord négocié avec l'UE, que ce soit de manière temporaire ou permanente".

Malgré cette possible latitude, le rapport a fait grincer des dents. Le député allemand Elmar Brok, qui fait partie des officiels en charge du Brexit, estime qu'il "accroîtra le manque de crédibilité et approfondira le manque de confiance" entre Londres et Bruxelles. Un timing malheureux alors que les deux partenaires peinent déjà dans leurs négociations sur leur relation post-Brexit.